

Note interne de visite d'inspection

PACA	GS : Vaucluse	Subdivision de : Nord	Date: 31 mai 2007
Inspecteurs	Alain BARAFORT		
Exploitant	NOVERGIE		Code GIDIC : 064.414
Site inspecté	Vedène		A ou D : A
Activité	Unité d'incinération de déchets ménagers et assimilés		Priorité : P1
Objet de la visite	Visite annuelle P1 centrée sur la problématique « eaux » et bilans d'exploitation		
Présentation du site inspecté			
Description succincte des installations inspectées			
<p>Le complexe de valorisation de déchets de Vedène est exploité par Novergie depuis 1989. Ce complexe réunit sur un même site un centre de tri (capacité 15000 tonnes), une unité de valorisation énergétique par incinération (200000 tonnes par an à partir de septembre 2007 dont 9000 tonnes de déchets d'activités de soins à risques infectieux "DASRI"), une plate-forme de valorisation de mâchefers (85000 tonnes par an), une déchetterie ouverte au public.</p>			
Contexte environnemental et socio-économique			
Contexte environnemental:			
<p>Deux recours sont actuellement en cours concernant les 2 arrêtés préfectoraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'un porte sur l'arrêté préfectoral d'exploiter de l'usine (arrêté du 22 juillet 2005), • L'autre porte sur l'arrêté préfectoral d'exploiter de la plate-forme de valorisation des mâchefers (arrêté du 22 juillet 2005). <p>Le tribunal administratif de Marseille a rejeté en juillet 2006 le caractère d'urgence invoqué contre ces 2 arrêtés. Aujourd'hui les 2 recours sur le fond sont en cours de traitement par le tribunal administratif de Nîmes. Par ailleurs, la dernière plainte d'un particulier enregistrée remonte au 16 novembre 2006 (présence d'intrus dans la déchetterie).</p> <p>Pour mémoire, un suivi environnemental est effectué aux abords de l'usine à l'aide des indicateurs "collecteurs de précipitations, air ambiant et lait" qui sont mesurés annuellement.</p>			
Evolutions prévisibles (<i>augmentation/réduction d'activité - investissements prévus/envisagés - augmentation/réduction des effectifs,....</i>)			
Rappel des principaux investissements			
14 M€ pour la mise aux nouvelles normes en 2005 et 40 M€ pour la quatrième ligne.			
Effectif			
70 à 80 personnes contre 20 personnes en 1990. Si le centre de tri arrivait à sa capacité nominale de 15000 tonnes par an, 5 personnes supplémentaires seraient embauchées sur site.			
Nouvelle ligne d'incinération			
Constat d'achèvement des travaux 30/06/07.			
Début des essais à chaud 13/06/07.			
La ligne 4 a fonctionné aux OM avec un débit de 4 tonnes à l'heure du 25 au 31 mai. Des chasses vapeur ont été effectuées.			
Du 1er au 6 juin 2007 des mesures d'épaisseur des tubes ont été effectuées.			
Le 7 juin la chaudière a été redémarrée et elle fonctionne aujourd'hui à sa capacité nominale.			
Au 18 juin 1224 tonnes d'OM ont été incinérées.			
Début de mise en service industrielle 06/08/07.			
Réception (1500 heures) 05/10/07.			